



CHARTE DU RÉSIDENT

Le soussigné

Demeurant

Véhicule

Téléphone

E-mail

Reconnaît ce jour,

Être informé que le macaron résident ouvre droit à la tarification résidente sur l'ensemble de la zone règlementée selon le choix de mode de paiement de stationnement : soit abonnement journalier payable à l'horodateur, soit abonnement mensuel par prélèvement.

Être informé que sa qualité de résident ne le dispense pas de respecter le code de la route ainsi que les prescriptions particulières prises en matière de stationnement et faisant l'objet sur le terrain d'une signalisation réglementaire.

2 possibilités de régler votre stationnement

Mode de tarification	Tarification à la journée	Tarification mensuelle
Type de macaron	Macaron résident classique	Macaron résident abonné
Mode de paiement	Paiement à l'horodateur	Paiement par prélèvement mensuel
Pièces à fournir chaque année	Copie d'un justificatif de moins de 3 mois + carte grise du véhicule à l'adresse du domicile	Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois+ carte grise à l'adresse du domicile +carte nationale d'identité + RIB + autorisation de prélèvement
Résiliation	Aucune	Résiliation sur présentation d'un courrier + restitution du macaron

△ Seule l'apposition sur votre pare-brise (côté droit) d'un macaron résident de l'année en vigueur ouvre droit à la tarification préférentielle.

Toute modification en cours d'année des conditions d'obtention du macaron (déménagement, changement de véhicule ...) doit être déclarée auprès de la Police Municipale située : 35 Rue César Campinchi 20200 Bastia.

Toute fausse déclaration ou tentative d'utilisation frauduleuse du macaron, entrainera des poursuites et la résiliation définitive de l'accès au tarif « Résident ».

Bastia, le Signature (précédée de la mention « **lu et approuvé** »)



AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Exemplaire réservé au créancier

REGIE DE RECETTE DES PARCMETRES ET HORODATEURS

Avenue Pierre Guidicelli - 20410 Bastia Cedex

N° National d'emetteur :

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par la Mairie de Bastia régie des parcmètres et horodateurs. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec la Mairie de Bastia.

Nom et adresse du titulaire du compte à créditer

Mairie de Bastia
Régie de recette des parcmètres et
horodateurs
20410 Bastia Cedex

Nom et adresse du créancier

DDFIP
Service DFT
20200 BASTIA

Nom et adresse du titulaire du compte à débiter

Nom et adresse postale de l'établissement du compte à débiter

Références bancaires (joindre un R.I.B)

Code banque

Code guichet

Numéro de compte

Clé RIB

Date :

Signature :